



"Contre l'exclusion, ne désarmons pas mais mobilisons les volontés de tous afin de faire connaître cette réalité et les actions que vous développez pour la faire reculer".

ROBERT FIEHRER, PRÉSIDENT DE LA MRIE RHÔNE-ALPES

■ Des objectifs clairs et pérennes

La MRIE a été créée en 1992, par des acteurs habités par :

- **la volonté** de lutter contre l'exclusion économique et sociale, considérée comme une question centrale pour notre société ;
- **la conviction** qu'il s'agissait d'un chantier de longue durée impliquant la coopération de tous ;
- **le besoin** de créer un lieu permettant de prendre de la distance, de rencontrer d'autres acteurs, de réfléchir.

Elle est issue d'une histoire et inscrite dans un projet de société : démocratique, pluraliste, juste. Dans cette perspective confortée par la loi de 1998 de lutte contre les exclusions, la MRIE recherche la participation pleine et entière des personnes les plus défavorisées.

■ Des partenaires de tous horizons

- d'abord et bien sûr, les personnes concernées elles-mêmes ;
- les pouvoirs publics (État et collectivités locales) ;
- les responsables et professionnels qui mettent en œuvre les politiques publiques ;
- les partenaires sociaux (chefs d'entreprises, syndicalistes, organismes paritaires) ;
- les associations, avec leurs bénévoles et leurs professionnels ;
- des experts (chercheurs, formateurs, consultants...).

■ Une équipe pluridisciplinaire expérimentée

- L'équipe de taille humaine de la MRIE est constituée de professionnels formés en sciences sociales et ayant une expérience de terrain dans des secteurs diversifiés.
- Conseil d'Administration, Comité d'Orientation et Comité Technique sont composés de membres engagés depuis de longues années sur les problématiques de la pauvreté et de l'exclusion.

■ Une éthique de travail

Un souci de rigueur méthodologique

À travers des analyses quantitatives et qualitatives et leur articulation, la MRIE cherche à développer une démarche de connaissance rigoureuse fondée sur la "mise en débat", c'est à dire l'expression et la confrontation de questionnements pluriels.

Le croisement des connaissances

Cette approche cherche à faire se rencontrer trois types de points de vue et d'analyses, celui des chercheurs et statisticiens, celui des acteurs et institutions engagés dans la lutte contre les exclusions, enfin celui des personnes concernées, en particulier des plus défavorisées.

Un partenariat réciproque

Dans la mise en débat organisée par la MRIE, chaque parole pèse du même poids ; il n'y a pas de préséance, ni au profit des décideurs et experts, ni au profit des acteurs ou usagers. Il est important que chacun puisse, s'il le souhaite, s'y exprimer à titre personnel.

L'ancrage dans l'expérience

Un effort particulier est régulièrement engagé par la MRIE pour capitaliser des initiatives locales de lutte contre les exclusions faisant apparaître les capacités individuelles et collectives qui se révèlent dans l'action et pour mettre en lumière les difficultés concrètes des personnes défavorisées à travers des monographies et le témoignage de groupes de parole.

SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

Mobiliser

Observer

Sensibiliser

Communiquer



LES PARTENAIRES FINANCEURS PERMANENTS



Contact

14, rue Passet - 69007 Lyon
Téléphone : 04 37 65 01 93 - Télécopie : 04 37 65 01 94
e-mail : mrie.ra@wanadoo.fr - Site Internet : www.mrie.org

mrie
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

↳ Saig'neuf - Crédit photos : Grand Lyon

mrie
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des Missions en synergie

"Informer, ce n'est pas seulement apporter des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens." (charte de la MRIE)

Observer, comprendre

- La MRIE construit une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité. À partir d'études, de données statistiques et d'analyses collectées et mises en débat avec ses partenaires, elle développe une approche transversale qui lui permet, notamment à travers son Dossier Annuel, d'identifier des phénomènes émergents et d'analyser l'impact des politiques publiques sur les populations.

Mobiliser, analyser

- La MRIE anime une réflexion sur des sujets spécifiques, à partir de groupes de travail composés de tous les types d'acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion : personnes confrontées à la précarité, professionnels de terrain, partenaires sociaux et institutionnels, chercheurs. Les travaux issus du croisement de ces différents savoirs font l'objet de colloques et sont publiés dans des rapports thématiques.

Un espace de réflexion partagée

Qu'il s'agisse de rencontres sur le terrain, de manifestations régionales ou de groupes de travail thématiques, les quatre fonctions de la MRIE convergent toutes vers un concept fédérateur, celui d'espace de réflexion partagée. Toutes les données recueillies sont utiles aux acteurs et aux décideurs pour connaître, comprendre et agir.

Sensibiliser, accompagner

- La MRIE sensibilise les décideurs aux enjeux de la lutte contre l'exclusion en mettant en débat les préconisations issues de ses travaux. Elle contribue à dégager des repères pour l'action, en appui aux initiatives locales. Elle intervient ponctuellement pour accompagner des dynamiques territoriales de réflexion, d'évaluation et de formation.

Communiquer, interpeller

- La MRIE procède à une large diffusion, y compris dans l'opinion publique, des enseignements et des recommandations issus de ses travaux. Tout en restituant la diversité des points de vue, elle cherche à faire évoluer le regard porté par la société sur les réalités de l'exclusion et sur les personnes qui les vivent.

OUTILS DE DIFFUSION

La Lettre de la MRIE informe chaque trimestre de l'actualité de la MRIE et de ses travaux en cours. Elle fait également la synthèse d'un rapport publié récemment.

Le site Internet www.mrie.org présente la MRIE et ses travaux. Il vise à assurer le lien entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion et le réseau de la MRIE.

LA MRIE, SOURCE D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET ACTUALISÉES

La Mission produite et diffusée chaque année des ouvrages

Un **Dossier Annuel** présenté autour du 17 octobre, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère dont la première partie dresse un état des lieux de l'exclusion et la deuxième traite un thème particulier (santé, emploi, logement, jeunes, etc.).

Des **rapports thématiques** qui, à partir de groupes de travail organisés sur deux ans environ, approfondissent un thème spécifique : "Promouvoir des activités d'utilité sociale", "Accès aux droits, quelles améliorations?", "Prévenir l'exclusion dès l'enfance" etc.

Des **plaquettes de sensibilisation** en direction des décideurs (politiques, administratifs, économiques) autour des enjeux de la lutte contre l'exclusion : "Agir avec, un enjeu démocratique de la lutte contre l'exclusion", "Besoin en personnel... recruter autrement dans les entreprises", etc.

> TÉMOIGNAGES de partenaires

La MRIE, un engagement de personnes

"Je dirais [...] que ce fut pour moi un moment intense et inoubliable : un moment de réflexion profonde, de partage, avec l'envie d'avancer et de construire, au-delà des institutions et des structures auxquelles nous appartenions. Sans cela, je ne pense pas que tout ce qui a été mis en place aurait perduré".
CHRISTIAN VILLE (DIRECTEUR RÉGIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RHÔNE-ALPES, CHARGÉ DE MISSION AU SGAR LORS DE LA CRÉATION DE LA MRIE EN 1992)

"Sans la rencontre de personnes prêtes à repousser les murs, à prendre des risques, personnes qui ont mis du temps, de la disponibilité, des compétences au service de la MRIE et qui s'y sont engagées avec ténacité et confiance, malgré les doutes, les incompréhensions, parfois les reculs [...] l'existence de la mission aurait été impossible".
CHANTAL POT (MEMBRE FONDATEUR DE LA MRIE AU TITRE D'ATD QUART-MONDE ET REPRÉSENTANT LES ASSOCIATIONS AU CES RHÔNE-ALPES EN 1992)

"[...] Je soulignerais la nécessité de développer une plus grande mobilisation des acteurs potentiels de la lutte contre l'exclusion que sont le monde économique et le monde politique. L'exclusion est en effet encore trop souvent la préoccupation d'un petit nombre".
PAUL DOMINION (PREMIER PRÉSIDENT DE LA MRIE, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'UNION PATRONALE ET DU CES RHÔNE-ALPES)



La MRIE, un espace de connaissance partagée



"En 10 ans, la MRIE est incontestablement devenue un acteur incontournable dans le champ de la lutte contre l'exclusion [...] Les ambitions initiales se sont avérées pertinentes : créer un lieu permettant de développer la connaissance des phénomènes d'exclusion, un espace partenarial de rencontres et de réflexion partagée, associant étroitement aux débats des populations en grande difficulté".
MICHEL BESSE (PRÉFET DE RÉGION RHÔNE-ALPES, 1996/2003)

"Dans ce lieu, une place de plus en plus importante est ouverte à l'expression de ceux qui n'ont habituellement que le statut d'usager, de bénéficiaires ou d'assistés. [...] Loïn d'être une lunette braquée sur les plus pauvres au profit d'une poignée de décideurs, la MRIE devient donc de plus en plus un trait d'union entre ceux dont l'histoire a été marquée par la précarité et les autres composantes de la société".
ALBERTO LOPEZ (ADMINISTRATEUR DE L'INSEE ET PREMIER DIRECTEUR DE LA MRIE)

La MRIE, des repères pour l'action

"La question la plus décisive pour la société d'aujourd'hui est celle de notre capacité à "vivre ensemble". La mission de la MRIE, qui est d'ouvrir des espaces de confrontation entre les savoirs vécus, les savoirs de l'action et les savoirs théoriques autour des questions de l'exclusion sociale, est à cet égard fondamentale. Dévoiler, rendre visibles, rendre significatives et légitimes les expériences et les opinions des groupes les plus défavorisés, aider ces groupes à augmenter leur emprise sur les processus de décision, sont des démarches qui ont donc une réelle signification politique".
ELISABETH MAUREL (CHERCHEUR, MEMBRE DU BUREAU DE LA MRIE)

"Ce contexte régional, plus porteur qu'ailleurs de toutes les formes de lutte contre les processus d'exclusion, nous le devons à un long et persévérant travail [...]. Travail élargi dans les années 90 au monde économique et social, aux mondes politiques régionaux. La durée est primordiale en la matière. Pour exemple, il a fallu dix ans pour que nous puissions "afficher dans notre vitrine" des entreprises embauchant des personnes en situation d'exclusion".
JEAN VANOYE (ANCIEN SECRÉTAIRE RÉGIONAL DE LA CFDT, VICE-PRÉSIDENT DU CES RHÔNE-ALPES, VICE-PRÉSIDENT DE LA MRIE)

"Cette préoccupation visant à placer la personne au centre des démarches de lutte contre l'exclusion a une conséquence logique sur nos politiques. Il faut en effet les décloisonner. C'est un message qui ressort fortement des travaux de la MRIE".
FABIENNE LEVY (VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES DE 1998 À 2004)

"Continuez à être notre aiguillon".
PAUL BERNARD (PRÉFET DE RÉGION RHÔNE-ALPES LORS DE LA CRÉATION DE LA MRIE EN 1992)